



Une activité touristique en hausse cet été

Au 3^e trimestre 2015, l'emploi salarié insulaire est en hausse. En glissement annuel, il augmente de 1,3 % contre 0,4 % au niveau national. Il progresse de la même façon dans les deux départements.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi diminue de 3,2 % ce trimestre. La Corse compte 21 800 demandeurs d'emploi fin septembre. Néanmoins, leur nombre continue de progresser sur un an (+ 5,0 %) mais à rythme moins soutenu qu'en France métropolitaine (+ 5,8 %). Comme au niveau national, le taux de chômage se stabilise. Il est de 0,8 point supérieur à la moyenne française. Il situe la Corse au 4^e rang des régions où le chômage est le plus élevé de métropole. La Haute-Corse enregistre un taux de chômage supérieur de 1,6 point à celui de la Corse-du-Sud (11,8 % contre 10,2 %).

Par ailleurs, les autorisations de construire s'élèvent à 3 600 sur un an. Les créations d'entreprises hors auto-entrepreneurs diminuent après avoir atteint un haut historique au deuxième trimestre. Les défaillances d'entreprises reculent après une longue période de hausse.

Enfin, le transport de passagers progresse, tiré par l'aérien. Il en est de même du transport de fret, notamment grâce aux entrées de ciment. Parallèlement, la fréquentation des hôtels et des campings croît par rapport au 3^e trimestre 2014.

Yannig Pons, Insee

Rédaction achevée le 18 janvier 2016

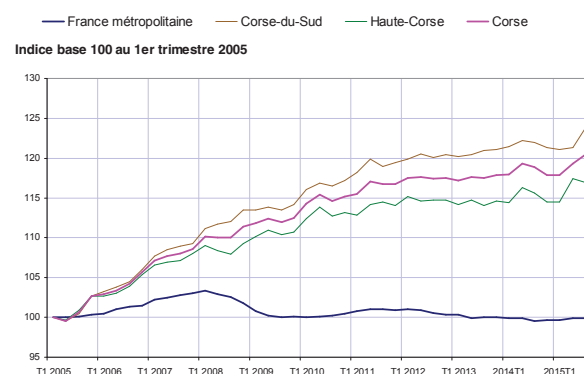
L'emploi régional en légère hausse

Au 3^e trimestre 2015, l'emploi salarié dans les secteurs principalement marchands progresse par rapport à l'an dernier (+ 1,3 %). L'évolution est plus élevée qu'au niveau national (+ 0,4 %).

Au niveau départemental, l'emploi augmente au même rythme dans les deux départements par rapport à l'an dernier (*figure 1*).

L'emploi régional en fin de trimestre baisse dans la construction : - 3,1 % sur un an. Le repli s'y poursuit pour le 11^e trimestre consécutif (- 990 emplois depuis le 4^e trimestre 2012). En revanche, il progresse à nouveau dans le tertiaire marchand hors intérim (+ 2,5 %) (*figure 2*), notamment dans l'hébergement et restauration, du fait d'une fin de saison plus tardive.

1 Évolution de l'emploi salarié marchand

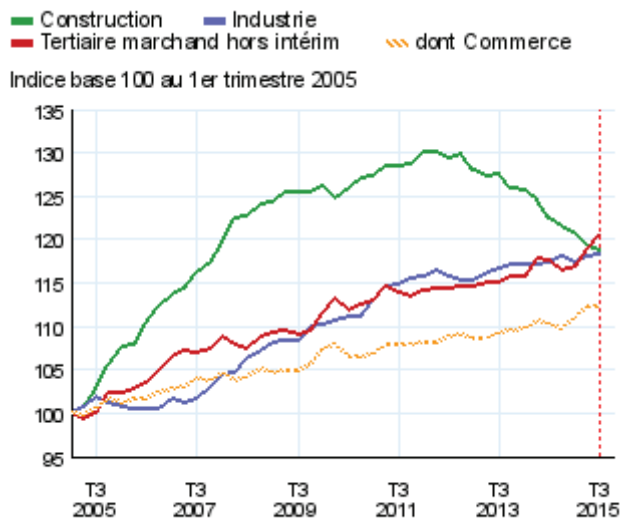


Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.

Note : données trimestrielles.

Source : Insee, estimations d'emplois (données provisoires pour le troisième trimestre 2015)

2 Évolution de l'emploi salarié marchand par secteur en Corse

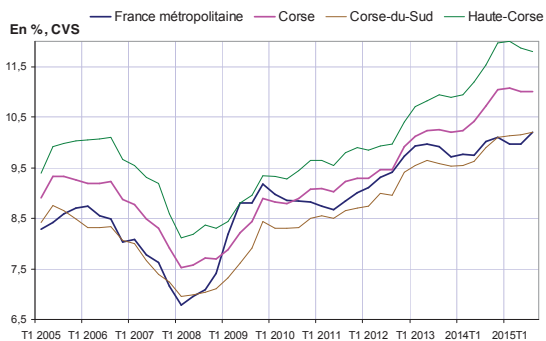


Champ : emploi salarié en fin de trimestre hors agriculture, secteurs principalement non marchands et salariés des particuliers employeurs ; données corrigées des variations saisonnières.
Note : données trimestrielles.

Source : Insee, estimations d'emplois (données provisoires pour le troisième trimestre 2015)

Au niveau des départements, sur un an, l'emploi dans la construction baisse une nouvelle fois plus vite en Corse-du-Sud (-3,8 %) qu'en Haute-Corse (-2,3 %). À l'inverse, l'emploi industriel progresse en Corse-du-Sud (+1,8 %) alors qu'il baisse en Haute-Corse (-0,7 %). Enfin, dans le tertiaire marchand, il augmente de 2,7 % en Corse-du-Sud et de 2,3 % en Haute-Corse.

3 Taux de chômage



Note : données trimestrielles.

Source : Insee, taux de chômage localisé (région), et au sens du BIT (France). Données provisoires pour le troisième trimestre 2015.

Ce trimestre, le taux de chômage insulaire se stabilise et s'établit à 11 %. Il est supérieur au taux de la métropole de 0,8 point (figure 3). La Corse enregistre le 4^e taux de chômage le plus haut des 13 régions métropolitaines. Au niveau départemental, le taux de chômage progresse légèrement en Corse-du-Sud et diminue légèrement en Haute-Corse.

Baisse du nombre de demandeurs d'emploi

En Corse, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, en données corrigées des variations saisonnières, est de 21 800 fin septembre. Il diminue par rapport au 2^e trimestre 2015 (-3,2 %). Il s'agit de la première baisse enregistrée depuis fin 2008. En moyenne nationale, le nombre de demandeurs d'emploi est en hausse de 0,5 %.

Sur un an, le nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi en catégories A, B et C progresse de 5,0 % en Corse et de 5,8 % au niveau national.

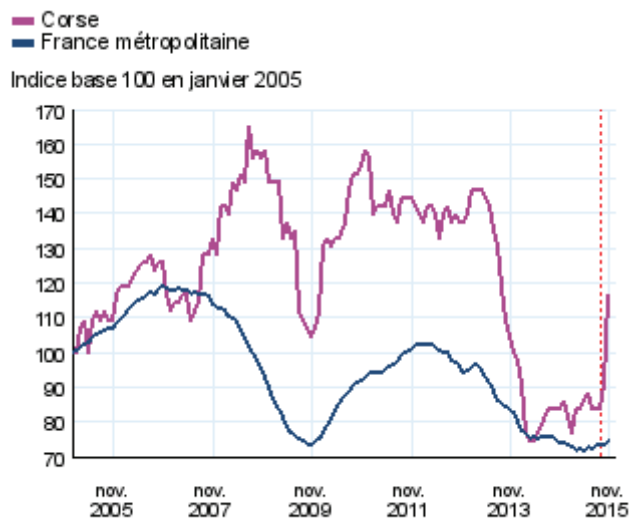
La baisse trimestrielle du nombre de demandeurs d'emploi insulaires concerne toutes les classes d'âge. Les personnes de plus de 50 ans sont toujours dans une situation moins favorable, en baisse de seulement 1,3 % par rapport au trimestre précédent. En évolution annuelle, le nombre de chômeurs de plus de 50 ans augmente de 10,3 % tandis que celui des moins de 25 ans recule de 2,2 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an continue aussi à croître ce trimestre, tant en variation trimestrielle (+0,5 %), qu'annuelle (+23,4 %).

3 600 autorisations de construire sur un an

En cumul annuel, le nombre de logements autorisés à la construction dans la région atteint 3 600 fin septembre, soit une augmentation de 0,5 % par rapport à l'année précédente contre une diminution de 3,4 % au niveau national (figure 4). Le point bas des autorisations avait été atteint au premier trimestre 2014. La tendance à la hausse s'accroît pour les mois d'octobre et novembre.

4 Autorisations de construction de logements

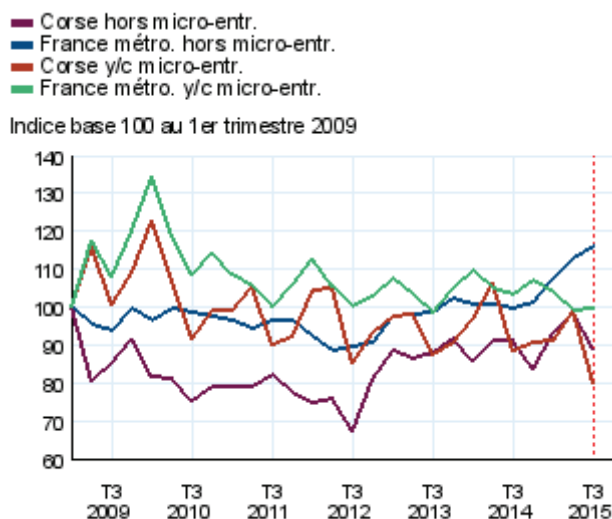


Note : données mensuelles brutes, en date réelle. Chaque point représente le cumul des 12 derniers mois.

Source : SOeS, Sit@del2.

Les créations d'entreprise diminuent après avoir atteint un haut historique

5 Créations d'entreprises



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Note : les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs sont corrigées des jours ouvrables et corrigées des variations saisonnières (CJO-CVS), les créations sous régime du micro-entrepreneur sont brutes. Données trimestrielles.

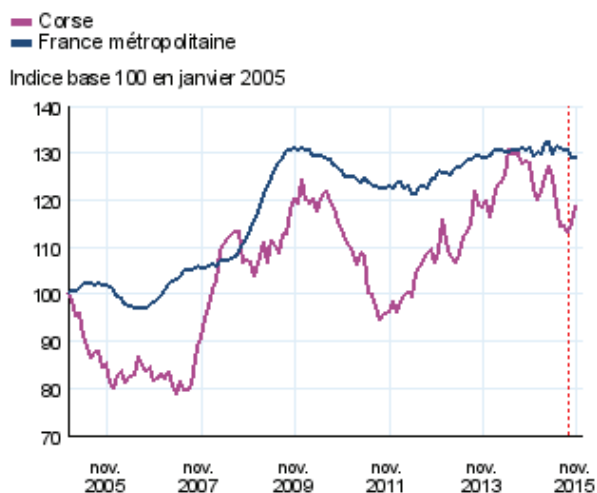
Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene)

Au 3^e trimestre 2015, 505 entreprises hors auto-entrepreneurs (ou micro-entrepreneurs) ont été créées (données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables) contre 559 au trimestre précédent, soit une baisse trimestrielle de 9,7 % contre une augmentation de 2,8 % en moyenne nationale (figure 5). Cette baisse intervient alors que le nombre de créations « classiques » avait atteint son niveau le plus haut depuis la mise en place du régime du micro-entrepreneur au trimestre précédent.

En glissement annuel, le nombre global de créations, y compris micro-entrepreneurs, diminue davantage en Corse (-9,4 %) que sur le continent (-3,7 %). Comme sur le continent, les créations sous le régime du micro-entrepreneur reculent de façon importante (-19,5 % en Corse et -23,3 % au niveau national).

Le nombre de défaillances en baisse après une longue période de hausse

6 Défaillances d'entreprises



Note : données mensuelles brutes au 15 décembre 2015, en date de jugement. Chaque point représente la moyenne des douze derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben

La tendance à la hausse des défaillances d'entreprises depuis fin 2011 semble s'inverser. En cumul sur un an, elles sont en recul de 5,1 % par rapport au trimestre précédent (figure 6).

En cumul annuel, par rapport au 3^e trimestre 2014, les défaillances diminuent (-11,2 %) alors qu'elles sont quasi-stables au niveau national (-0,2 %). Les défaillances progressent néanmoins en octobre et novembre.

Progression du fret et du transport de passagers

Dans le transport de fret, le trafic total en tonnes augmente de 4,0 % sur un an pour atteindre 575 000 tonnes au 3^e trimestre. Cette hausse annuelle résulte principalement d'une forte augmentation des entrées de ciment (+53,3 %) et de roll (+4,3 %) (figure 7). Le roll augmente sur un an malgré une baisse de 19,9 % des échanges avec l'Italie.

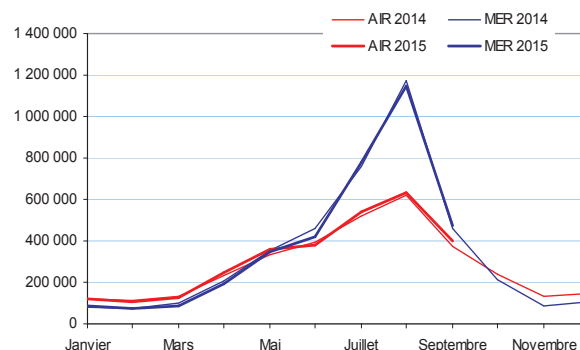
7 Evolution du trafic par type de fret (en tonnes)

	Evolution / trimestre précédent	Evolution sur un an
Roll	-7,9 %	4,3 %
Gaz et hydrocarbures	55,7 %	-1,0 %
Ciment	-38,0 %	53,3 %
Ensemble	2,3 %	4,0 %

Source : Observatoire Régional des Transports de la Corse

L'activité dans les transports de passagers progresse de 1,6 % par rapport au 3^e trimestre 2014. Le trafic de passagers croît en juillet (+2,7 %) et septembre (+5,0 %) mais recule légèrement en août (-0,7 %). Sur un an, l'aérien progresse de 2,9 % et le maritime diminue de 1,6 % (figure 8). L'augmentation dans l'aérien est particulièrement marquée en fin de saison avec une hausse de 7,7 % en septembre.

8 Evolution du trafic de passagers



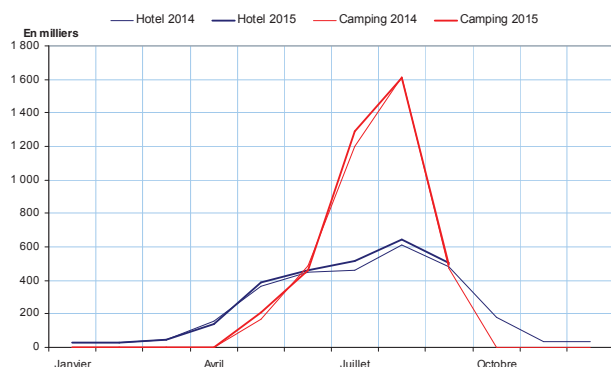
Source : Observatoire Régional des Transports de la Corse

La fréquentation des hôtels et campings augmente par rapport à l'an dernier

Dans l'hôtellerie, par rapport au 3^e trimestre 2014, le nombre de nuitées croît plus fortement qu'au niveau national (+7,4 % contre +4,1 %) (figure 9).

Cette augmentation est avant tout portée par les touristes français (+9,8 %). La clientèle étrangère progresse moins rapidement (+2,7 %), cette dernière ne regroupant qu'un quart des nuitées hôtelières. Le nombre de nuitées globales sur ces trois mois représente 55 % des nuitées annuelles du secteur.

9 Nombre de nuitées dans les hôtels et campings



Source : Insee ; DGE, partenaires régionaux

Contexte national – En France, l'activité a rebondi au troisième trimestre (+0,3 % après 0,0 % au deuxième trimestre)

En France, le PIB a progressé de 0,3 % à l'été 2015, porté par le rebond de la production manufacturière et par l'accélération de l'activité dans les services marchands. Alors qu'il tendait à se redresser depuis fin 2014, l'emploi salarié marchand s'est stabilisé au troisième trimestre 2015. Dans le même temps, le taux de chômage a augmenté. Le pouvoir d'achat des ménages, dont la progression atteindrait 1,7 % en 2015, son plus haut depuis 2007, continue de soutenir leur consommation. Leur investissement en logement a continué de peser sur l'activité, mais cesserait de se replier d'ici mi-2016. Enfin l'investissement des entreprises accélérerait encore légèrement. Au quatrième trimestre, après les attentats meurtriers du 13 novembre à Paris, l'activité dans les services s'infléchirait à la baisse et le PIB n'augmenterait que de 0,2 %. Au premier semestre 2016, ces effets ne pèseraient quasiment plus et l'économie française accélérerait (+0,4 % par trimestre).

La hausse de la fréquentation dans les hôtels de Corse est particulièrement marquée en juillet (+ 13,1 %).

Dans les campings, la fréquentation progresse aussi (+ 3,2 % par rapport au 3^e trimestre 2014). Elle augmente fortement en juillet (+ 7,4 %) et en septembre (+ 4,7 %) mais baisse légèrement en août (- 0,3 %).

Ces évolutions favorables en juillet font suite à un mois de juillet 2014 où la fréquentation était en deçà des niveaux habituels.



Contexte international – Au troisième trimestre, la progression de l'activité est restée solide dans les économies avancées

Dans les pays émergents, l'activité a faiblement redémarré au troisième trimestre 2015, après deux trimestres de fort ralentissement. La croissance semble se stabiliser en Chine, tandis qu'en Russie le PIB a cessé de se replier. Les importations des économies émergentes ont repris un peu d'élan, permettant une progression du commerce mondial à l'été après deux trimestres consécutifs de contraction.

Au troisième trimestre, l'activité a ralenti aux États-Unis et au Royaume-Uni. Dans la zone euro, le PIB s'est à peine infléchi à la baisse, pénalisé par un trou d'air dans les exportations. La reprise continue toutefois de se diffuser progressivement : l'accélération de l'emploi et des salaires ainsi que la diffusion de la récente baisse des prix du pétrole soutiennent le pouvoir d'achat des ménages. Au premier semestre 2016, la croissance des économies avancées resterait solide, notamment du fait d'une légère accélération dans la zone euro.

Insee Corse

Résidence du Cardo Rue des
Magnolias- CS 70907
20700 Ajaccio Cedex

Directeur de la publication :
Alain Tempier

Rédactrice en chef :
Angela Tirroloni,

ISSN : 2105-1151

@Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Note de conjoncture nationale de décembre 2015 « Résistance »
www.insee.fr/fr_rubriqueThemes/conjoncture/analyse_de_la_conjoncture



ENDETTEMENT ET RECOURS AUX SERVICES BANCAIRES EN CORSE

Ce trimestre, l'épargne des ménages manque de tonus. Seuls les plans d'épargne logement, placements parmi les plus attractifs restent dynamiques. Parallèlement, le recours aux crédits bancaires affiche un rythme soutenu tant pour les particuliers que pour les entreprises.

Lena Serdjanian, OER

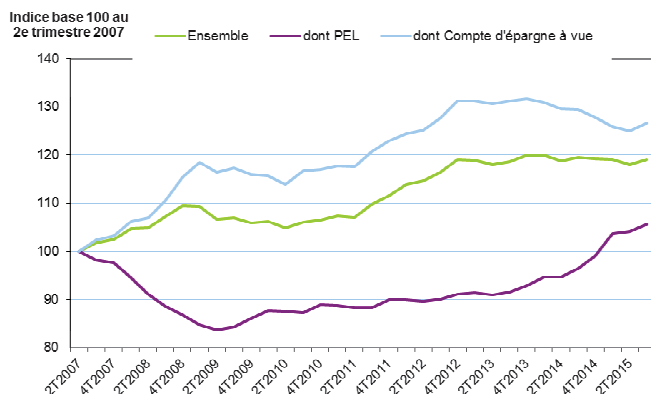
Ménages : une épargne toujours atone face à un recours manifeste aux crédits

Au 3^e trimestre 2015, l'épargne de fin de trimestre des ménages tend à se réduire. Ainsi, à la fin du mois de septembre 2015, le niveau de l'ensemble des encours est inférieur de 0,3% à celui de l'année précédente, soit 8 millions d'euros de moins.

L'épargne réglementée est toujours prédominante ; les plans d'épargne logement (PEL) constituent un placement particulièrement attractif de par leur rémunération comparativement aux autres produits proposés. Ils représentent un quart des dépôts des épargnants. Leur dynamisme (+9,4% sur un an) ne permet cependant pas de compenser les replis des plans d'épargne populaire (-20,4% / 3T2014) et des comptes d'épargne à vue (-2,2% / 3T2014) qui représentent 70% des montants placés.

En glissement trimestriel, en revanche, après trois trimestres de baisse, un léger regain s'opère avec une augmentation de 0,9% des encours d'épargne par rapport à la fin du 2^e trimestre 2015, soit 25 millions d'euros supplémentaires sur les comptes et livrets d'épargne des particuliers insulaires. Ainsi, leur niveau s'établit à 2,8 milliards d'euros (figure 1).

1 Evolution de l'Epargne des ménages



Source : Banque de France - Traitement OER

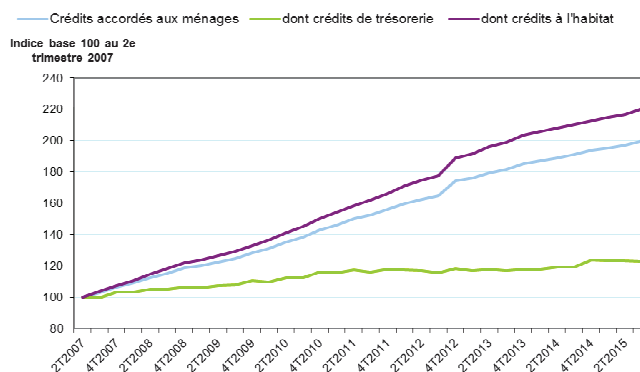
Avec un taux de croissance annuel des crédits aux particuliers de +4,5% à la fin du 3^e trimestre 2015, la Corse affiche toujours un rythme de progression plus soutenu que celui du niveau métropolitain (+3,9% / 3T2014) (figure 2). Les encours s'établissent à 3,15 milliards d'euros à la fin du mois de septembre 2015.

En glissement trimestriel, les montants des crédits accordés aux ménages par les agences bancaires affichent une hausse de 1,4% sous l'impulsion des crédits à l'habitat (+1,8% / 2T2015).

Ces derniers représentent 87% de l'ensemble des encours de crédits aux particuliers et augmentent de façon plus marquée qu'au niveau national avec une progression de +4,8% sur un an contre +3,9% en France métropolitaine.

D'autre part, la valeur des encours de crédits de trésorerie accordés aux ménages corses s'établit à 413 millions d'euros et recule par rapport au trimestre précédent (-0,3%). Ce léger repli masque cependant un recours manifeste à ce type d'emprunt pour financer des achats de consommation courante ou imprévus. La tendance de long terme met en évidence une trajectoire haussière pour la Corse à l'image de la métropole (+4,2% / 3T2014 et +3% pour la Corse).

2 Evolution des crédits accordés aux particuliers



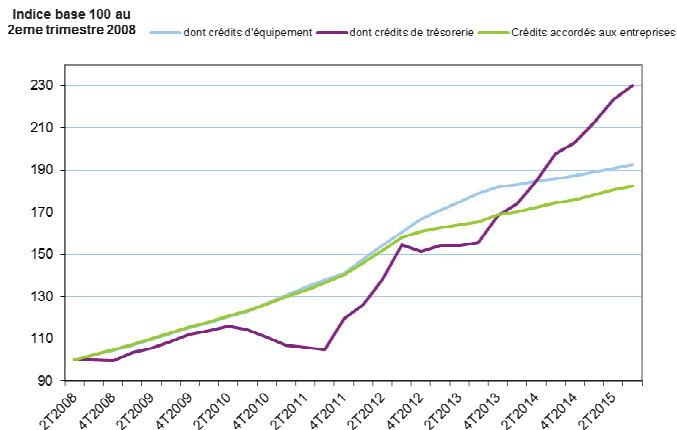
Source : Banque de France - Traitement OER

Entreprises : hausse sensible des encours de crédits

Du côté des entreprises, à la fin du 3^e trimestre 2015, le montants des crédits accordés atteint 2,67 milliards d'euros et est en augmentation de 4,4% sur un an. Il garde un rythme soutenu malgré un léger ralentissement (+5,2% au 2T2015 ; +5,4% au 1T2015).

En glissement trimestriel, le montant de l'ensemble des crédits octroyés par les banques corses aux entreprises à la fin du mois de septembre 2015 croît de 0,6% par rapport à la fin du mois de juin 2015 (figure 3). L'ensemble des principaux crédits suit cette tendance et plus particulièrement les crédits de trésorerie.

3 Evolution des crédits accordés aux entreprises



Source : Banque de France - Traitement OER

Note : données mensuelles brutes. Chaque point représente la moyenne des 12 derniers mois.

En effet, les encours des crédits de trésorerie, d'un montant de 211 millions d'euros enregistrent une augmentation sensible par rapport au trimestre précédent (+5,4%). De fait, ils conservent également un niveau supérieur à celui de l'année passée (+11,6%).

Toutefois, le crédit d'équipement reste le type d'emprunt le plus sollicité par les entreprises (61% de l'ensemble des encours). A l'image de la tendance générale, à la fin du 3^e trimestre 2015, les encours des crédits d'équipement augmentent de 1,1% par rapport au trimestre précédent, signe que les dirigeants ont davantage investi en matériels d'entreprise.

A contrario, le nombre d'incapacité de paiement à fin septembre 2015 en cumul sur douze mois, poursuit sa trajectoire baissière. Ainsi, cet effectif diminue de 3,3% par rapport à l'année précédente et s'établit à 8 710 dossiers. De même, le montant de la dette correspondante (25 473 k€) enregistre un repli de 7%. Le montant moyen de la dette non remboursée à ses créanciers par un établissement dans l'incapacité de régulariser sa situation est relativement stable et s'établit à 2 925 euros contre 3 042 euros l'an passé.

Contexte :

Le suivi des encours d'épargne et de crédits accordés par les banques commerciales aux particuliers et aux entreprises permet d'apporter des éléments sur la santé économique et financière des entreprises qui ont parfois besoin d'accéder au crédit bancaire pour relancer leur compétitivité ou bien encore développer leur activité. Mais il permet également de fournir de précieuses informations sur la situation financière des ménages, l'épargne influant sur l'activité économique courante et reflétant notamment leur capacité à s'armer contre d'éventuels chocs de revenu.

Champ couvert par la collecte des crédits et dépôts:

Les statistiques des dépôts et des crédits portent sur les opérations effectuées dans les établissements affiliés à la Fédération Bancaire Française (FBF) en France métropolitaine (hors Principauté de Monaco). Ne participent pas à la collecte des encours, les sociétés non financières et la Caisse de Dépôts et Consignations. Les encours des dépôts et crédits des guichets sont collectés selon les déclinaisons suivantes : sociétés non financières, particuliers, entrepreneurs individuels, institutions sans but lucratif au service des ménages, administration publiques et assurances. Sont prises en compte les opérations effectuées par les déclarants en euros comme en devises, tant sur leurs clients résidents que non-résidents. Pour la Corse, ne figurent pas les statistiques concernant les clients de « banques en ligne ».

Définitions :

Les statistiques des dépôts et des crédits correspondent aux encours de fin de trimestre.

L'épargne des ménages analysée dans la présente note de conjoncture correspond aux encours d'épargne des « particuliers » et comprend : les comptes d'épargne à vue (Livrets, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable, comptes d'épargne logement et autres comptes d'épargne à régime spécial), les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaires, les comptes créditeurs à terme et les bons d'épargne.

Les crédits accordés par les banques commerciales corses aux particuliers pris en compte sont : les crédits de trésorerie, les crédits à l'équipement, les crédits à l'habitat et les crédits-baux. Ne figurent pas les comptes ordinaires débiteurs.

Les crédits accordés par les banques commerciales corses aux entreprises pris en compte sont : les créances commerciales, crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à l'habitat, crédit-bail. Ne figurent pas les comptes ordinaires débiteurs.

Les incidents de paiement correspondent aux incapacités de payer des entreprises pour l'une des raisons suivantes : provision insuffisante, pas d'ordre de payer, décision judiciaire, opposition sur compte, titulaire décédé, demande de prorogation.

Le glissement trimestriel (GT) est la variation en pourcentage de l'indicateur considéré au trimestre T par rapport au trimestre T-1.

Le glissement annuel (GA) est la variation en pourcentage de l'indicateur considéré au trimestre T de l'année A par rapport au trimestre T de l'année A-1.